

Territoires zéro chômeur de longue durée, pour doper l'emploi local

EN BREF

• En 2016, dix bassins d'emploi sont retenus par le ministère du Travail pour expérimenter le programme « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Objectif : offrir un CDI à des actifs sans emploi depuis plus d'un an, dans la limite de 300 bénéficiaires dans chacun de ces territoires comptant de 5 000 à 10 000 habitants.

• Pour chaque embauche dans une Entreprise à but d'emploi (EBE), le fonds d'expérimentation abondé par l'Etat et les collectivités verse à l'entreprise jusqu'à 18 000 € par an. Cette prise en charge majoritaire des salaires correspond aux coûts directs et indirects évités du chômage.



Réunion des associatifs et des élus du projet local « territoires zéro chômeur de longue durée » à Mazingarbe (Pas-de-Calais)

A. FERON/DALYSSO

En 2017, dix territoires avaient été sélectionnés pour expérimenter un nouveau dispositif de retour à l'emploi d'actifs sans travail depuis plus d'un an, en milieu rural et périurbain. Quatre ans plus tard, les « Territoires zéro chômeur de longue durée » affichent leurs (bons) résultats : 815 anciens demandeurs d'emploi sont désormais salariés, au Smic et en CDI, dans 13 entreprises à but d'emploi (EBE). Plusieurs d'entre elles dépassent même les 70 salariés. Voilà qui a conduit le Parlement, avec la loi du 14 décembre 2020, à prolonger

l'expérience de 5 ans et à l'étendre à 50 nouveaux territoires. Alors que plusieurs évaluations ont déjà été conduites, les candidatures (une centaine a déjà été recensée) devront répondre à un cahier des charges détaillé qui s'appuiera, notamment, sur les réussites, les difficultés et les compromis qu'ont pu trouver les structures existantes.

1 COMMENT IDENTIFIER LES BÉNÉFICIAIRES ?

Au cours de la première expérimentation, un profil type de bénéficiaire

a émergé : âgé de 45 ans, au chômage depuis plus de 5 ans, et présentant un handicap pour plus de 20% des embauchés. S'il s'agit de moyennes, ces données aident les agents qui débute leur « ciblage » de potentiels bénéficiaires notamment en allant vers un public plus jeune. Un premier vivier se trouve parmi les inscrits à Pôle Emploi mais aussi auprès de publics moins visibles, signalés par les CCAS ou les associations. Le bouche-à-oreille fonctionne également, observe Laurent Bridoux, chargé de mission pour la commune de Mazingarbe (Pas-de-Calais) où « 80 habitants

s'étaient montrés intéressés après l'envoi d'un questionnaire il y a deux ans». Ceux-ci avaient ensuite été conviés à des réunions pour évoquer leurs envies et compétences pour déterminer leurs futures éventuelles activités. Une manière, aussi, de les sortir de leur isolement et de maintenir une motivation. «Aujourd'hui, entre 20 et 30 personnes sont encore impliquées dans cette démarche: avec l'appui de la mairie et du CCAS, elles rénovent bénévolement une ferme.»

Reste à anticiper le rythme des embauches, pour échelonner les recrutements en fonction de l'activité créée. «Un bon début est de bien quantifier le volume d'heures de travail nécessaire pour chaque tâche», conseille Serge Marhic, directeur général de l'EBE Tezea en Ile-et-Vilaine.

2 COMMENT NE PAS FAIRE OMBRAGE AUX ENTREPRISES LOCALES ?

C'est un point qui a pu faire naître des tensions sur le terrain: comment créer et tarifier de nouvelles activités sans faire concurrence aux entreprises environnantes? Essentiellement en associant, en amont, les entreprises locales au projet d'EBE pour connaître leurs besoins et développer des complémentarités ou des services inexistantes. Cédric André, chargé de mission pour la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande, raconte: «Nous nous sommes associés à une recyclerie qui allait fermer et avons amorcé des enquêtes auprès de particuliers et d'entreprises pour identifier leurs besoins.» En Ile-et-Vilaine, des garagistes sous-traitent le nettoyage intérieur des voitures à l'EBE Tezea. Et à Colombelles (lire ci-contre), une chômeuse de 59 ans a imaginé un service de taxi pour les seniors. Les activités créées jusqu'ici le sont majoritairement dans les domaines

du recyclage, du maraîchage, de la mobilité ou des services à la personne et aux entreprises.

3 QUI AIDE À FAIRE MÛRIR LE PROJET ?

Constituer un comité local pour l'emploi est un passage obligé. Cette coordination réunit des élus des communes, intercos, départements voire régions, des représentants de Pôle Emploi, de la Direccte, des entreprises et associations environnantes mais aussi des habitants et des chômeurs. Ensemble, ils définissent les objectifs et les moyens du dispositif. A la Châtaigneraie limousine, qui regroupe plusieurs com-

munités de communes (le territoire d'expérimentation couvrirait 14 d'entre elles), l'animatrice de la démarche, Catherine Lyraud, prévoit déjà deux groupes de travail après avoir suivi une formation auprès de l'association nationale TZ-CLD. L'un pour établir le contact avec les demandeurs d'emploi, l'autre pour caractériser les activités. La programmation de formations pour faire monter en compétences les salariés est aussi incluse. Avec l'idée de susciter d'autres embauches sur le territoire, au-delà de celles de l'EBE. «Je suis en contact avec les entreprises locales, je connais donc bien leurs besoins en recrutement.» Judith Chetrit

L'EXPÉRIENCE DU MAIRE

« Des emplois d'utilité sociale et imaginés ensemble »



VILLE DE COLOMBELLES

Marc Pottier
maire de Colombelles
(Calvados)

Comment évolue le rôle d'un maire quand sa commune est retenue dans un projet d'envergure nationale ?

Cela a beaucoup modifié mon regard sur ma fonction et mes responsabilités. Certes, il y a les affaires courantes à gérer mais ce type d'initiative différente et innovante fait aussi le sel et l'intérêt d'être élu dans une commune. Depuis la fermeture de la Société métallurgique de Normandie en 1993, notre territoire a été marqué par la précarité et les friches industrielles. En tant que pré-

sident du comité local, je suis fier d'avoir contribué à créer de l'emploi pour 78 salariés (un peu plus de 70 équivalent temps plein) pour des travaux qui ont été imaginés ensemble et d'utilité sociale.

Quels ont été les bénéfices pour votre territoire ?

80 autres personnes ont retrouvé un emploi ailleurs grâce à la mobilisation de tous les acteurs autour de l'employabilité des habitants. L'union sacrée, c'est aussi pour éradiquer le chômage! En trois ans, le taux de chômage a baissé de 22% à 15%. Une chose m'avait beaucoup marqué au début du projet en 2016: j'avais alors rencontré des personnes que je n'avais jamais croisées dans la commune. L'expérimentation a permis de rendre leur citoyenneté à des habitants «invisibilisés». La vie associative, aussi, se porte mieux.

Que projetez-vous pour continuer l'expérimentation jusqu'en 2026 ?

Cette année, une seconde EBE sera créée et la direction financée les six premiers mois par la mairie. L'EBE est également aidée par le département, la région et l'association régionale pour le développement de l'économie solidaire en Basse-Normandie. Ses deux activités principales tourneront autour des circuits courts alimentaires comme le maraîchage ou la livraison de repas, mais aussi le réemploi avec la réparation et la location d'outils. Grâce à l'énergie produite par une usine d'incinération qui va s'installer, cinq hectares de serres serviront à produire des tomates et des concombres bio. Si la mairie fait partie des clients de l'EBE, nous veillons aussi à ne pas en devenir le principal, car nous voulons éviter le risque que celle-ci devienne un service public bis.